Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1415

Partie 1 : Le LL qu'est-ce que c'est ?

- Dossiers RS - Logiciel Libre : mise en perspective pour l'ESS -

Date de mise en ligne : mercredi 3 mars 2010

Rencontres Sociales

Mozilla Firefox, est un logiciel dont tout le monde ou presque en a entendu parler. Dépassant le 1,2 milliard de téléchargements en janvier 2010, il est rapidement devenu le principal concurrent d'Internet Explorer, le navigateur Web de Microsoft, en occupant près de 25% de part du marché des navigateurs sur Internet (60% pour Internet Explorer). Mozilla Firefox est un logiciel libre. Un de ces logiciels qu'il est possible (et même recommandé) de télécharger et d'installer sur son ordinateur.

Un logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification, la duplication et la diffusion sont non seulement, universellement autorisées sans contrepartie, mais aussi incitées. Un logiciel n'est rien de plus que la description de ce que doit faire un ordinateur en fonction des circonstances et des instructions qui lui sont données. Cette description est ce que les développeurs informatiques appellent le code source. Le code source est comparable à la recette de cuisine de votre plat préféré ! Comme elle, il permet à l'ordinateur de reproduire à l'infini l'action demandée par l'utilisateur. Logiciel « libre » est souvent assimilé à logiciel « gratuit ». Deux raisons à cela. La première, c'est que les logiciels libres sont très souvent gratuits. Mais cela n'est pas toujours vrai. La deuxième raison est liée à l'usage en anglais terme "Free" dont le sens est à la fois « libre » et « gratuit ».

Contrairement à l'idée généralement répandue, un logiciel libre n'est pas un programme informatique qui serait placé dans le domaine public. Lorsqu'un développeur écrit un code source, celui-ci est considéré comme une oeuvre, au même titre qu'une création littéraire par exemple. L'auteur d'un code source n'abandonne pas ses droits, il place sa création sous une licence qui détermine les droits et devoirs à la fois de l'auteur (ou des auteurs lorsqu'ils sont plusieurs) et des utilisateurs. C'est un contrat entre l'auteur et l'utilisateur dans lequel l'auteur peut céder ses droits à une tierce personne, selon les termes fixés par la licence, en échange ou non d'une rémunération. La licence libre la plus connue et la plus utilisée est la licence GNU General Public License (GNU GPL). Elle a été définie par Richard Stallman, fondateur de la Free Software Foundation (FSF). Celle-ci place l'utilisation de logiciel libre dans le cadre juridique du Copyleft.

4 libertés

Les 4 libertés offertes par les licences libres sont :

- la liberté d'exécuter le programme, quel qu'en soit l'usage ;
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à vos besoins, ce qui nécessite l'accès aux codes sources ;
- la liberté de redistribuer des copies ;
- la liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations.

Pour équilibrer les droits des créateurs et des utilisateurs

La capacité de la société à innover dépend largement de l'équilibre qu'elle établie entre les droits du créateur et ceux de l'utilisateur. Le copyright est un contrat fondé sur la protection des droits de l'auteur. Celui-ci bénéficie de cinq droits principaux : reproduire, distribuer, modifier, exécuter (perform en anglais) et afficher. Ce sont autant de restrictions faites aux autres citoyens pour inciter le créateur à jouer son rôle d'innovateur. Le copyleft, à l'inverse, est fondé sur l'extension des libertés des utilisateurs. Disposer du droit d'exécuter, modifier, copier et de distribuer, gratuitement ou contre rémunération, des versions du code source, permet ainsi à la communauté d'en profiter largement, mais aussi de multiplier les améliorations du logiciel.

Copyright © Rencontres Sociales

Ces libertés peuvent être virales

L'usage des licences libres telles que GNU GPL, oblige l'utilisateur qui modifie un logiciel à placer le nouveau code source sous une licence similaire. Les licences qui imposent le maintien des droits aux logiciels dérivés sont dites « licences copyleft ». Associé au 4 libertés et au développement d'Internet, cette obligation est un facteur de démultiplication des logiciels libres.

Le réseau est un espace de partage et une forme de coopération

C'est l'association de ces libertés à la démocratisation de l'accès à Internet, qui permet le développement du Logiciel Libre à l'échelle de la planète. Le réseau Internet est une base de travail qui permet la diffusion rapide des logiciels pour un prix presque nul, et des interactions très souples entre les responsables du projet, les développeurs et les utilisateurs.

Généralement, les différentes versions du logiciel sont disponibles sur une page web. Celle-ci est assortie de toutes sortes d'outils de communication pour gérer les contributions de chacun, développements informatiques ou réactions des utilisateurs. Les utilisateurs font connaitre les défauts ou les manques des logiciels. Les développeurs proposent des corrections ou de nouvelles fonctionnalités aux gestionnaires du projet qui décident de ce qui sera finalement intégré ou non dans le logiciel. Le(s) chef(s) de projet est seul décisionnaire et les développeurs, s'ils considèrent que leurs propositions ne sont pas suffisamment prises en compte, ont toujours la liberté d'utiliser le code pour développer une nouvelle branche du logiciel avec des fonctionnalités spécifiques. Cela s'appelle un « fork », c'est à dire une bifurcation.

Les interactions entre les acteurs concernés par le logiciel est une caractéristique importante de la production du logiciel libre. Elles permettent de produire des outils d'une grande qualité. La chaine d'interaction est un facteur de démultiplication des développements et la transparence du dispositif incite à produire un code source suffisamment clair et documenté pour attirer de nouveaux développeurs. Ces modes de coopération ont été décrits par Eric S. Raymond dans The Cathedral and the Bazaar.

Le Mouvement du Libre

Le logiciel libre est plus qu'une question technique. C'est un mouvement social. C'est Richard Stallman qui le premier a défini les dimensions politiques du Logiciel Libre. Pour lui, « Le projet GNU est vraiment un projet social » [1] et le mouvement du libre est d'abord une mobilisation autour de la défense de la liberté de création et d'acccès à la création de chacun. RM. Stallman considère la promotion de l'usage du logiciel libre secondaire et affirme militer pour que le plus grand nombre soit éduqué « à apprécier la liberté » [2]. C'est pourquoi nombre de ses interventions commencent par « liberté, égalité, fraternité ».

Le Mouvement du Libre invente des pratiques de partage et de codification juridique qui permettent la circulation de la création et son usage sans préjudice pour les créateurs. L'expérience des hackers dans le domaine de l'informatique se déploie dans d'autres sphères de la société : la musique, l'audiovisuel, le livre, la recherche médicale, la recherche, l'éducation et jusque dans la conception des objets techniques.

Le modèle du libre est une alternative aux pratiques prédatrices du système capitaliste, notamment dans le secteur

Copyright © Rencontres Sociales

de la communication et des médias. Le mouvement du Logiciel Libre est l'un des premiers à s'être lancé à la reconquête des biens communs à grande échelle.

Vous aussi, ... Participez au mouvement du libre,

Adhérez à l'APRIL

Et signez le manifeste pour la récupération des biens communs

Quels logiciels libres ?

Pour se faire une idée de la diversité des logiciels libres, on peut consulter la liste de plusieurs centaines de logiciels libres publiée sur Wikipedia (http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_...). Les logiciels libres y sont présentés par catégorie d'usage ou domaine d'application, comme par exemple, 11 Système d'informations ou collaboratifs, 12 ERP, 13 Gestion électronique de documents, 14 Groupware, 14.1 Moteur de workflow, 15 Gestion de projet, 16 Multimédia, ...

On peut aussi se référer (toujours sur wikipedia, au Tableau de correspondance entre logiciels libres et logiciels propriétaires : http://fr.wikipedia.org/wiki/Altern...

L'initiative et le pilotage de ces projets peuvent être contrôlés par un individu, un groupe de personnes proches, organisés par une institution, ou des groupes larges et hétérogènes.

Il faut distinguer Logiciel Libre et Open Source.

Une polémique oppose les partisans de l'Open Source et les partisans du Logiciel Libre. La différence est essentiellement idéologique. La définition de cette différence proposée par l'APRIL sur son site Internet est la suivante : « Logiciel Libre » et « Open Source » sont employés pour caractériser les logiciels couverts par une licence offrant les libertés de les exécuter, de les étudier, de les redistribuer, de les modifier, et de les améliorer. Le terme « Logiciel Libre » fait référence à la définition de la Free Software Foundation, tandis que le terme « Open Source » fait référence à celle de l'Open Source Initiative. En pratique, ces deux définitions sont proches. Elles présentent toutefois des vues sensiblement différentes.

Le mouvement du Logiciel Libre est avant tout éthique et philosophique, basé sur le partage de la connaissance et l'entraide, là où le mouvement Open Source met en avant les logiciels libres pour leurs avantages pratiques. Caractéristiques des projets de logiciel libre et « open source » Les projets dans lesquels le libre et l'open source jouent un rôle important peuvent être distingués en deux catégories selon qu'ils sont utilisés dans un contexte très spécifique ou bien générique.

Les projets répondant à un besoin spécifique tirent profit du libre en intégrant de nombreux programmes de base en les adaptant aux besoins spécifiques de l'entreprise. L'usage de logiciels libre ou open source abaisse les coûts tout en permettant une personnalisation très forte. Un grand nombre de programmes open source peuvent être adaptés pour construire ses solutions complexes. Des exemples célèbres tels que : le sonar de la Marine française basée sur Red Hat Linux, ou l'un des systèmes de médias de l'Airbus A380 basé sur Suse Linux de Novell, illustrent ce phénomène. L'open source permet également à ces projets de bénéficier du développement des mises à jour de logiciel par les communautés, ou de se prémunir contre la disparition de fournisseurs de logiciels. Ceci peut être

Copyright © Rencontres Sociales

déterminant dans des domaine où les engagements de maintenance portent sur 50 ans tels que le nucléaire !

La deuxième catégorie de projets est plus connue et couverte par les médias. Elle regroupe des projets qui basés sur un logiciel généraliste. Ces projets peuvent aussi être éminemment critique, mais ils sont construits sur des programmes standardisés. Ce sont des logiciels très industrialisés, standardisés et à faible marge du marché, qui ont tendance à attaquer le marché à partir de coûts très faibles, voir nuls. La plupart des projets libres ou open source de cette catégorie se développent autour de logiciels tels que Linux, Open Office, PHP et Apache. Ces technologies sont beaucoup plus accessibles, et stimulent la création.

Télécharger le dossier



Télécharger le dossier

---

[1] http://www.apitux.org/index.php?200...

[2] http://www.ecrans.fr/Richard-Stallm...